Document généré le 19 juil. 2025 10:53

Recherches sociographiques

Robert GAGNON, *Histoire de l'École Polytechnique de Montréal*

Jorge Niosi

Volume 34, numéro 3, 1993

Montréal Laboratoire d'urbanité

URI : https://id.erudit.org/iderudit/056809ar
DOI : https://doi.org/10.7202/056809ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)
1705-6225 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Niosi, J. (1993). Compte rendu de [Robert GAGNON, *Histoire de l'École Polytechnique de Montréal*]. *Recherches sociographiques*, *34*(3), 531–533. https://doi.org/10.7202/056809ar

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1993

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Robert GAGNON, *Histoire de l'École Polytechnique de Montréal*, Montréal, Boréal,1991, 526 p. (Avec la collaboration spéciale de Armand Ross.)

Cet ouvrage couvrant presque les 120 années d'existence de l'école de génie de l'Université de Montréal, a été écrit en tant que thèse de doctorat en sociologie dans la même université. Le principal de l'École a invité l'auteur à utiliser les archives et l'a appuyé afin qu'il obtienne les entrevues nécessaires à la collecte d'informations de première main. Le livre se divise en onze chapitres, et comprend également une préface, un avant-propos, une introduction, un épilogue, des annexes, une bibliographie et un index. Il est de lecture agréable et est agrémenté de photos et de tableaux originaux tirés des archives de l'École. Il représente sans doute une masse colossale de travail, et deviendra une référence obligatoire sur le sujet.

Le chapitre 1 relie la fondation de l'École en 1873 au développement industriel naissant du Québec. Il explique les débuts difficiles de l'École et son rattachement à l'Académie commerciale catholique de Montréal, plutôt qu'à l'Université Laval, qui l'a refusée. Le chapitre 2 montre la difficulté à trouver des enseignants (le premier corps professoral ne comptait aucun ingénieur diplômé), ainsi que des étudiants (ceux qui étaient issus des collèges classiques préféraient de loin s'acheminer vers la prêtrise, ou vers les professions bien établies de médecin, ou de notaire). Ainsi, l'École a souvent constitué un moyen d'ascension sociale des jeunes talentueux issus des classes les plus défavorisées de la société, soit les agriculteurs et les ouvriers. Grâce à des tableaux statistiques très précis, Gagnon réussit à montrer les origines sociales des étudiants de l'École tout au long de son existence. La concurrence exercée par la riche et prestigieuse Université McGill est aussi mise en lumière: cette dernière pouvait déjà à l'époque embaucher des diplômés des grandes universités américaines, et ridiculiser ainsi l'effort de la nouvelle École Polytechnique. En 1905, l'École s'installe dans ses nouveaux locaux de la rue St-Denis, ceux-là mêmes où l'UQAM vient d'aménager son administration. Le chapitre 3 raconte la période qui va de 1905 à 1920, marquée par un accroissement important du nombre des étudiants, de la masse des revenus, et surtout de l'acceptation sociale de la nouvelle profession: en 1918 la loi québécoise stipule qui peut s'appeler ingénieur civil dans la province, et en 1920 elle crée la Corporation des ingénieurs civils du Québec. L'auteur appelle cette période celle de «la construction d'une identité sociale» pour le génie.

Les premiers diplômés de l'École envahissent les administrations publiques fédérale, provinciale et municipale. Le chapitre 4 s'étend sur «la conquête de l'administration publique». Voirie, hydraulique, services publics, service des mines, sont les secteurs où œuvrent les nouveaux diplômés. Peu d'entre eux se retrouvent dans le secteur privé, en majorité anglophone et desservi par l'Université McGill. Le chapitre 5 porte sur la vie étudiante, et le suivant sur l'émergence de la recherche à l'École. Celle-ci est arrivée avec la Deuxième Guerre mondiale, grâce à l'effet combiné de l'embauche de quelques expatriés polonais de haut niveau, et en particulier du Dr Georges Welter, qui en 1941 fondait un prestigieux laboratoire, ainsi que de la demande d'innovations liée au conflit mondial. À l'époque, toutefois, la recherche restait une activité individuelle et non institutionnelle: l'École était tournée pour l'essentiel vers l'enseignement, et peu de professeurs étaient détenteurs d'un diplôme de doctorat.

Le chapitre 7 explique le début de l'acheminement des diplômés vers l'industrie, grâce d'une part à la montée progressive de la recherche à l'École Polytechnique —formant des

ingénieurs davantage capables d'innover— et à la création lente d'une classe industrielle francophone. La profession d'ingénieur-conseil change également: les grands bureaux d'ingénieurs-conseils québécois apparaissent et se développent sous la demande patronnesse d'Hydro-Québec. Ce même chapitre expose le déménagement de l'École du campus de la rue St-Denis, vers les locaux, actuels, de l'Université de Montréal en 1958. Le chapitre 8 («L'accès à une position dominante») explique l'interaction croissante entre cette nouvelle classe d'affaires francophone et l'École Polytechnique. Il explique aussi le nouveau programme d'études, instauré aussi en 1958, et comprenant huit spécialités, dont le génie civil, qui reste toujours dominant.

La dernière partie (écrite par Armand J. Ross) raconte, au chapitre 9, l'institutionnalisation de la recherche à partir de 1970, d'abord avec la création du Service de la recherche et l'obligation faite aux nouveaux professeurs d'avoir complété leur doctorat avant de devenir permanents, la collaboration avec le milieu industriel et universitaire en matière de recherche, et la création de plusieurs centres et instituts. Le chapitre 10 expose le renouveau pédagogique et les développements administratifs après 1970, et le chapitre 11, les relations extérieures, tant avec l'Université de Montréal qu'avec des institutions étrangères.

L'ouvrage est très riche en information, de valeur inégale toutefois. Les tableaux sur l'origine sociale des étudiants et sur leurs filières d'embauche sont les plus intéressants pour les sociologues. Inspirés des travaux de Pierre BOURDIEU, ils organisent une partie du matériel (entre 10% et 20% du livre) sur les thèmes de la mobilité sociale et de ses barrières. À l'extrême opposé, beaucoup de pages ont une valeur uniquement anecdotique, des *memorabilia*, par exemple les biographies, nombreuses et détaillées, des fondateurs et des innovateurs institutionnels. Elles feront pousser des soupirs mélancoliques aux anciens. Pour les non-initiés, elles alourdissent l'ouvrage —et son prix.

Entre les deux, beaucoup de paragraphes soulèvent plus d'interrogations que de réponses. Par exemple, on sait que les ingénieurs sont partout au monde les principaux fondateurs d'entreprises industrielles. Pourquoi ceux de l'École ne l'ont pas fait? Est-ce seulement un manque de liens avec l'*establishment* industriel anglophone? Ou plutôt un problème de mauvaise formation, dû à l'absence jusqu'à récemment, de cours d'économie et d'administration? Les emplois des administrations publiques auraient-ils relevé, du moins en partie, de la catégorie d'occupations-refuges? Pourquoi le greffe des ingénieurs aéronautiques polonais recrutés temporairement dans les années 1950 n'a pas porté fruit? N'oublions pas qu'il a fallu attendre encore vingt ans avant que Poly redécouvre ce secteur de pointe. Pourquoi l'École a-t-elle si longtemps manqué de rigueur en matière d'embauche de personnel compétent (entre 1873 et 1970 le doctorat n'était pas exigé aux nouveaux professeurs, alors qu'il l'était à McGill depuis ses débuts au XIX^{e} siècle)?

Pour le lecteur qui porte un regard externe, mais attentif, le livre montre deux défauts. En premier lieu, il est un tantinet complaisant envers l'École, et aussi envers la société et les gouvernements, surtout provinciaux, qui lui ont sévèrement limité ses revenus pendant des générations. À l'heure où le Québec et le Canada s'enfoncent dans une crise fiscale (la deuxième dette publique par habitant de la planète) et éducative (30% d'analphabètes fonctionnels reçoivent des diplômes du secondaire, malgré la dépense *per capita* la plus élevée au monde en éducation) sans précédents, il faut que l'œil du sociologue devienne critique, et cesse de chercher, à Ottawa ou ailleurs, des boucs émissaires à une crise dont les responsables, surtout en matière d'éducation, sont souvent les élus de Québec.

En deuxième lieu, il aurait été utile de comparer au moyen de quelques indicateurs (publications, citations, subventions, diplômés) l'École Polytechnique de Montréal avec des institutions similaires en Europe, dont l'École Polytechnique de Paris, des facultés de génie américaines (dont ce M.I.T. auquel certains aiment mesurer Poly), voire canadiennes (Waterloo). Prendre la « mesure de notre taille », pour employer l'expression d'un éminent sociologue québécois, peut être un très bon début dans le processus qui mène à l'excellence.

Jorge NIOSI

Département des sciences administratives,
Université du Québec à Montréal.

G.-Édouard RINFRET, *Histoire du Barreau de Montréal*, Cowansville, Les éditions Yvon Blais inc., 1989, 279 p.

Malgré l'importance qu'ont pu exercer le Barreau et plusieurs de ses membres sur la société québécoise, nous devons admettre que, jusqu'à maintenant, fort peu de travaux ont été consacrés à l'étude de la communauté des juristes. L'ouvrage de Rinfret fait donc figure d'exception dans la production en sciences humaines.

L'auteur a entrepris de rédiger une histoire du Barreau de Montréal. Le plan en est on ne peut plus conventionnel. La matière a été divisée en cinq grandes sections qui correspondent à des phases marquantes de l'histoire de l'institution : il s'agit du régime français, du régime anglais, puis de trois périodes délimitées par des interventions législatives significatives dans l'évolution du Barreau, soit les lois de 1849, de 1866 et de 1967. Le tout est complété par un chapitre sur diverses associations et comités évoluant en marge du Barreau et regroupant des juristes. De copieuses annexes suivent, constituées de listes de juges, de bâtonniers, de présidents d'associations et de comités et, finalement, de la reproduction d'anciens documents jugés importants dans l'histoire de l'institution.

Fidèle à son plan, Rinfret a adopté une présentation essentiellement chronologique des moments importants de la vie du Barreau montréalais. L'emphase est mise sur les événements qui ponctuèrent la vie professionnelle, par exemple les modifications dans les conditions d'admission à la profession, la mise sur pied d'un enseignement universitaire en droit, la croissance de la bibliothèque ou la construction et l'agrandissement du Palais de justice. Les hauts faits des dirigeants de la corporation professionnelle sont valorisés. Une telle présentation, basée sur des données factuelles, est propice à des développements anodins. Par ailleurs, l'auteur traite parfois de sujets qui débordent l'histoire de l'institution montréalaise. L'importance de ce Barreau et de ses membres rendait inévitables de tels écarts. Malgré tout, il ressort que le Barreau montréalais est une entité qui paraît autonome et très peu liée à la société qui l'entoure. La communauté juridique, telle que présentée ici, semble un monde refermé sur lui-même.

Il est manifeste que les sources principales utilisées furent quasi exclusivement des documents officiels. La loi constituant le Barreau et les nombreuses modifications auxquelles elle donna lieu sont citées à de nombreuses reprises. Les procès-verbaux des délibérations du Barreau ont, quant à eux, été dépouillés systématiquement et constituent la trame principale